

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté  
industrielle et numérique

---

**Arrêté du 20 novembre 2023**

**portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends  
relatifs aux marchés publics de Nancy**

NOR : ECOM2331579A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2197-7 et R. 2197-8 ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2020 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Nancy ;

Vu la proposition du vice-président du Conseil d'État en date du 19 septembre 2023,

**Arrête :**

## **Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Bruno COUDERT, vice-président au tribunal administratif de Nancy, est nommé président du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Nancy, à compter du 12 décembre 2023.

La durée du mandat est fixée à trois ans à compter de cette date.

## **Article 2**

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 20 novembre 2023

Pour le ministre et par délégation :

La directrice des affaires juridiques  
Laure BÉDIER